

DATE : 26 octobre 2023

N° 2023-22

CATÉGORIE : ASSURANCE ET PLACEMENTS

À : Agents généraux administrateurs, agents associés généraux, conseillers, agents généraux, conseillers autonomes et comptes nationaux

SUJET : Horaire des Fêtes et dates de règlement de fin d'exercice pour les affaires des Marchés individuels

### Dates de paie pendant les Fêtes

Les affaires réglées entre les 13 et 19 décembre 2023 seront payées le 20 décembre 2023. Les affaires réglées entre les 20 et 29 décembre 2023 seront payées le 3 janvier 2024. En ce qui concerne la première paie de 2024, les affaires soumises et réglées au plus tard le 2 janvier 2024 seront payées le 4 janvier 2024.

### Heures d'ouverture du Service à la clientèle

Voici les heures d'ouverture des lignes sans frais de nos équipes du Service à la clientèle de l'Assurance et des Placements. Toutes les heures indiquées sont à l'heure normale de l'Est.

Date	Service à la clientèle, Marchés individuels
Le vendredi 22 décembre 2023	De 8 h à 13 h
Le lundi 25 décembre 2023	Fermé
Le mardi 26 décembre 2023	Fermé
Le mercredi 27 décembre 2023	De 8 h à 20 h
Le jeudi 28 décembre 2023	De 8 h à 20 h
Le vendredi 29 décembre 2023	De 8 h à 20 h
Le lundi 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Fermé
Le mardi 2 janvier 2024	De 8 h à 20 h (bureaux fermés au Québec)
Le mercredi 3 janvier 2024	De 8 h à 20 h

### Dates de règlement

Voici les dates importantes à respecter pour que nous traitions et réglions vos affaires au plus tard le 29 décembre 2023. Comme toujours, nous devons recevoir la documentation (en règle) et les chèques à l'Empire Vie, au plus tard à 16 h, heure de l'Est, à ces dates :

- Le vendredi 17 novembre 2023 : toute exigence d'appréciation des risques liée à une proposition d'assurance vie ou d'assurance maladie soumise précédemment.
- Propositions Rapide et Complet : Pour accélérer le traitement, nous vous conseillons d'utiliser, s'il y a lieu, le questionnaire électronique sur l'état de santé pour répondre aux exigences lorsque vous remplissez une proposition en ligne.
- Le 29 décembre 2023 : tout document à l'appui des opérations transmises par l'intermédiaire du réseau Fundserv.

Nous sommes déterminés à traiter toutes les affaires promptement, mais le volume d'affaires accru à la fin de l'année, combiné à la période des Fêtes, pourrait avoir une incidence sur notre capacité à respecter nos délais de traitement habituels.

Personne-ressource : Stephanie Wisniewski, directrice, Opérations, Marchés individuels